

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Les cliniques d'impôts pour personnes à faibles revenus en mode sans contact dès le 22 février

Coaticook, le 1^{er} février 2021. – Le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook (CAB) va tenir ses traditionnelles cliniques d'impôts pour personnes à faibles revenus **dès le lundi 22 février**. Pour des **frais minimes de dossier et traitement de 5 \$**, leurs déclarations de revenus fédérale et provinciale seront remplies par des bénévoles.

Des cliniques d'impôts en mode sans contact

Pandémie oblige et malgré la campagne de vaccination en cours, les incertitudes quant aux mesures sanitaires qui seront en vigueur durant la période des impôts ont amené le CAB à modifier ses procédures pour ses cliniques d'impôts.

Ainsi, **à partir du 22 février et jusqu'au 30 avril**, les personnes désirant bénéficier de ce service devront **s'inscrire par téléphone au 819-849-7011, poste 231**. Des bénévoles prendront les appels les lundis et jeudis, de 13 h à 16 h, ainsi que les mardis et mercredis, de 9 h à 12 h.

Suite à leur inscription, les gens pourront amener leurs documents à l'accueil du CAB, sur les heures d'ouverture. Afin de prévenir un possible risque de transmission du coronavirus, **les documents seront mis en quarantaine pendant 72 heures** avant d'être remis aux bénévoles et la même chose avant que les bénéficiaires du service puissent les récupérer.

Des points de dépôts dans 7 municipalités hors Coaticook

Afin de permettre à un maximum de personnes à faibles revenus d'avoir accès à ces cliniques, le CAB organise un point de collecte de documents dans **sept autres municipalités de la MRC de Coaticook, de 13 h 30 à 16 h**, aux dates suivantes :

- Barnston Ouest le 8 mars,
- Martinville le 10 mars,
- East Hereford le 25 mars,
- Waterville le 30 mars,
- Saint-Herménégilde le 6 avril,
- Compton le 8 avril,
- Saint-Malo le 13 avril.

Les gens doivent s'inscrire et **prendre rendez-vous avant de se présenter** à un de ces points de collecte en téléphonant au **819-849-7011, poste 231**. La date limite pour prendre un rendez-vous est deux jours ouvrables avant la date du point de collecte.

Pour tous les détails, on peut **consulter le calendrier de notre site internet au cabmrccoaticook.org/calendrier/ ou notre page Facebook**.

Pour les personnes à mobilité réduite

Toujours afin de permettre un accès au plus de gens possible, un point de collecte sera **dédié spécifiquement aux personnes à mobilité réduite**. Il se tiendra **aux habitations Hestia, à Coaticook, le 23 mars, de 9 h à 12 h**. Comme pour les autres points de collecte, les gens doivent s'inscrire et **prendre rendez-vous avant de se présenter** sur place.

Des bénévoles toujours aussi impliqués et formés

Il va sans dire que ces cliniques d'impôts ne pourraient se tenir sans l'aide précieuse de bénévoles. Et malgré le contexte sanitaire, ce sont ainsi **16 bénévoles** qui auront reçu **trois demi-journées de formation** par ZOOM et qui procéderont aux inscriptions et s'occuperont des déclarations de revenus. Certains de ces bénévoles participent aux cliniques d'impôts depuis les tous débuts, il y a 32 ans. Par ailleurs, **en 2020, malgré la pandémie, les bénévoles ont rempli 330 déclarations** fédérales et autant au provincial. De plus, notons que les cliniques d'impôts du CAB sont affiliées au **Service d'aide en impôt – Programme des bénévoles de l'Agence du revenu du Canada**. Celle-ci fournit le logiciel que les bénévoles utilisent afin de remplir les déclarations de revenus.

Mot de la coordonnatrice

« Ces cliniques d'impôts sont importantes pour les personnes à faibles revenus. Elles ne paient souvent pas d'impôt, mais remplir et transmettre leur déclaration de revenus leur permet de recevoir des crédits d'impôt remboursables et d'avoir accès à certaines allocations, comme les allocations familiales ou le supplément de revenu garanti. Ce sont des revenus très importants dans leur situation. », explique Isabelle Routhier, coordonnatrice du service de Maintien à domicile du CAB.

Critères d'admissibilité

Les cliniques sont réservées aux personnes à faibles revenus :

Personne seule : Revenus annuels de **25 000 \$** et moins

Couple : Revenus annuels de **35 000 \$** et moins

1 adulte avec 1 enfant : Revenus annuels de **30 000 \$** et moins (**2 000 \$** de revenu additionnel accepté pour chaque enfant supplémentaire)

ET la personne gagne moins de 1 000 \$ par an en revenus d'intérêts

– 30 –

SOURCE

Olivier Girondier,
Coordonnateur des ressources bénévoles et des communications
Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook
819-849-7011 poste 215
benevoles@cabmrccoaticook.org